

**Considérant**

- La **résolution** de l'Assemblée du personnel du **23 novembre 2021**, adoptée à l'unanimité ;
- Les **attaques incessantes contre les caisses de prévoyance**, malgré le vote populaire du 19 mai 2019 sur la CPEG ;
- La **suppression de l'augmentation annuelle** (annuité) en 2020, 2023 et 2025 ;
- La **non-indexation des traitements** les années à venir malgré l'évolution de l'indice genevois des prix à la consommation (+ 0,9%) et la claire inflation actuelle ;
- La **suppression de la prime de gériatrie** au personnel soignant des HUG ;
- La **privatisation de l'assurance perte de gain** (APG) poursuivie par l'employeur contre l'avis du personnel qui privilégie l'auto-assurance de l'Etat ;
- La **facilitation des licenciements** voulue par l'employeur et inscrite dans le projet de modification de la loi sur le personnel de l'administration cantonale (LPAC) ;
- Le **manque récurrent de nouveaux postes budgétés** au regard de la démographie et des nombreux services qui souffrent depuis des années de ce défaut de moyens, notamment dans le social, la santé, la sécurité et l'enseignement ;
- L'embellie fiscale de **166 millions** annoncée cet automne ;
- La difficulté du Conseil d'Etat à entendre les **revendications du personnel** portées par les organisations syndicales et à faire exister le partenariat social ;
- Le **rejet** par le Grand Conseil **des PL 13021, 13022 et 13023 modifiant le taux de cotisation** des caisses de prévoyance de l'Etat,

**L'Assemblée du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, réunie à la Promenade Saint-Antoine :**

- **Affirme sa détermination à défendre les services publics et les prestations** dues à la population, notamment par l'octroi de postes et de moyens à la hauteur des attentes ;
- **Se félicite du refus des projets de loi** (13021, 13022, 13023) par le Grand Conseil ;
- **Revendique** dès à présent **une indexation des traitements** au regard de l'inflation et le maintien du pouvoir d'achat pour tous les personnels (publics et subventionnés) ;
- **S'oppose à la suppression de la prime de gériatrie** et **revendique** au contraire **des primes pour tout le personnel soignant** ainsi que la réalisation effective des **revalorisations salariales** attendues depuis des lustres ;
- **S'oppose à la privatisation de l'assurance perte de gain** (APG) et **exige** que le Conseil d'Etat suspende son intention de lancer un appel d'offre dans ce sens ;
- **Refuse que la loi** sur le personnel de l'administration cantonale (LPAC) soit modifiée **dans le but de faciliter les licenciements** ;
- **Appelle** chacune et chacun **à signer et à faire signer l'initiative « Pour une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes »**, qui vise à doter les collectivités publiques de moyens supplémentaires (+ 350 millions pour le canton) ;
- **Appelle l'ensemble du personnel à poursuivre sa mobilisation** compte tenu du refus d'entrée en matière sur le projet de budget 2022 voté par la droite du Grand Conseil et l'absence de nouveaux postes que ce rejet induit (12<sup>èmes</sup> provisoires) ;
- **Donne mandat aux instances du Cartel** de défendre les revendications qui précèdent auprès de l'employeur, **d'organiser** à cette fin **les actions de lutte** nécessaires (manifestations, grèves, etc.) et d'en rendre compte régulièrement au personnel.